

E.P.E - ALGERIE TELECOM - S.P.A

NIF : 000216299033049

Direction opérationnelle des télécommunications Skikda

Sous-direction Fonctions Support

Département Achats et Logistique

Service Achats

Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales

03/AT/DOT21/SDFS/DAL/2026 (élargissement)

La direction opérationnelle des télécommunications de Skikda située à l'adresse :

La cité des Allées du 20 Aout 55 Skikda lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION OPTIQUE (ODN) ET MODERNISATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION CUIVRE (CDN) EN ODN , Y COMPRIS LE RACCORDEMENT DES CLIENTS A MODERNISER (Contrat À Commandes D'adhésion)

Eligibilité des candidats :

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises de droit algérien, titulaires d'un registre de commerce comprenant le code d'activité « 109 214 » intitulé « **Entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques** ».

Pour les travaux de génie civil, les entreprises doivent être titulaires d'un certificat de qualification de catégorie 01 ou plus, dans l'un des domaines travaux de génie civil, travaux publics, travaux de bâtiment et hydrauliques.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE SIKKDA

CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55 SIKKDA

DEPARTEMENT DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE

Contre le versement auprès de la banque BNA, de la somme de **cinq mille dinars algériens (5000 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire :001.00743.0300.000.115/91

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dument mandaté à cet effet.

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les offres doivent être composées :

- ✓ D'un dossier administratif comprend l'original du dossier administratif.
- ✓ D'une offre technique comprend l'original de l'offre technique.
- ✓ D'une offre financière comprend l'original de l'offre financière.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE - Algérie Télécom – SPA
Direction Opérationnelle des télécommunications de Skikda- cité du 20 Aout 55 Skikda
Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
03/AT/DOT21/SDFS/DAL/2026 (élargissement)
« Travaux de Développement du Réseau de Distribution Optique (ODN) et
Modernisation du Réseau de Distribution Cuivre (CDN), y compris le Raccordement des
Clients à Moderniser »
(Contrat A Commandes D'adhésion)
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi, Samedi), la durée de

Préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres en une seule phase, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.